



AVIS PUBLIC

DÉROGATIONS MINEURES

AVIS est par la présente donné aux personnes intéressées que le Conseil de la Ville de Montréal-Est, étudiera, lors de sa prochaine séance ordinaire qui se tiendra le **mercredi 20 septembre 2017** à compter de **19 h** en son hôtel de ville situé au 11370, rue Notre-Dame, la demande de dérogations mineures ayant pour objet, pour l'immeuble sis au 245, avenue de la Grande-Allée connu et désigné comme étant le lot 1 251 786 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal :

- De permettre une marge latérale (côté ruelle) de 1.65 m au lieu de 2 m pour le bâtiment principal ;
- De permettre une marge latérale de 0.12 m au lieu de 0.3 m pour la remise située en cour arrière.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à l'une ou l'autre de ces demandes.

Donné à Montréal-Est, le 23 août 2017.

Roch Sergerie, avocat et OMA
Greffier